

## SANTÉ

# LANCEMENT DU PÔLE RÉGIONAL DE GÉRONTOLOGIE À CASTELNAU-LE-LEZ



Le 1<sup>er</sup> février, **Georges Frêche**, Président de Montpellier Agglomération a présenté le futur pôle régional de gérontologie aux côtés du (de gauche à droite) **Pr Jeandel** du CHU de Montpellier, **Frédéric Lafforgue**, adjoint à la Ville de Castelnaud-le-Lez, Conseiller général du canton, **Pr Touchon** du CHU de Montpellier, adjoint à la Ville de Montpellier, **Gilbert Pastor**, Vice-président de Montpellier Agglomération chargé du Développement économique, **Dr Max Ponselle**, PDG du groupe OC Santé, **Pierrette Mienville**, Vice-présidente de Montpellier Agglomération chargée de la santé, première adjointe de Castelnaud-le-Lez, **Jean-Pierre Grand**, député-maire de Castelnaud-le-Lez, conseiller d'Agglomération et **Lamine Gharbi**, Président FHP-LR et Président FHP-MCO.

**A** l'occasion de la visite de chantier du Centre de Rééducation Neurologique Bourgès sur le parc d'activités de Montpellier Agglomération à Castelnaud-le-Lez, réalisé par le groupe Oc Santé, Georges Frêche, Président de Montpellier Agglomération, a présenté le projet de création du Pôle Régional de Gérontologie (PRG) de Sablassou. Mené par Montpellier Agglomération, la commune de Castelnaud-le-Lez et l'Agence Régionale de l'Hospitalisation,

ce concept ambitieux et novateur, où les structures médicalisées vont côtoyer l'habitat traditionnel, s'inscrit dans une logique de rééquilibrage des services médicaux proposés à l'Est du territoire de l'Agglomération.

### De la prévention du vieillissement à l'accompagnement des malades en fin de vie

Ce projet, porteur de milliers d'emplois, regroupera sur le même site un ensemble d'équipements hospitaliers, sanitaires, sociaux et médico-sociaux de niveau régional

### Sablassou : un futur site stratégique de l'Agglomération

Le pôle régional de gérontologie constituera le pôle d'équipements principal du futur quartier « Sablassou - Clos de l'Armet », au Sud de la commune de Castelnaud-le-Lez, qui a vocation à accueillir, sur environ 70 hectares, une programmation mixte conjuguant logements, entreprises et services. Ce projet s'inscrit dans les objectifs du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Montpellier Agglomération. Desservi par la ligne 2 de tramway de Montpellier Agglomération, ce futur quartier le sera à terme également par une nouvelle ligne « Millénaire - Antigone », liaison entre les lignes 1 et 2.

dédiés à la gériatrie, allant de la prévention du vieillissement à l'accompagnement des malades en fin de vie. « Ce projet est innovant à plusieurs titres. D'une part, il s'inscrit dans une prise en charge moderne du vieillissement de la population. D'autre part, il participe à l'évolution de l'organisation sanitaire et médico-sociale territoriale », précise Pierrette Mienville, Vice-présidente de Montpellier Agglomération chargée de la santé, Première adjointe de Castelnaud-le-Lez. ♦